

Un génocide en quête de reconnaissance

1ere partie

Un peuple qui ignore son passé ne peut construire son avenir sur des bases saines ni avancer sereinement vers le progrès. Beaucoup parmi le peuple algérien et bien plus de par le monde assimilent la révolution algérienne à la période 1954-1962.

Kamel Daoud dans l'une de ses interventions télévisées disait « on m'a donné un livre à lire sur l'histoire de mon pays auquel manquaient les cinquante premières pages. » Cela dénote à quel point l'histoire du colonialisme en l'Algérie reste relativement méconnue par notre jeunesse. Beaucoup de zones d'ombre restent à éclaircir. La France a-t-elle commis un crime contre l'humanité en Algérie ? A-t-elle commis un génocide ? Pour répondre à cette question un rappel historique s'impose.

DÉFINITION du génocide

Crime contre l'humanité tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ; sont qualifiés de génocide les atteintes volontaires

à la vie, à l'intégrité physique ou psychique, la soumission à des conditions d'existence mettant en péril la vie du groupe, les entraves aux naissances et les transferts forcés d'enfants qui visent à un tel but.

Un peuple qui ignore son passé ne peut construire son avenir sur des bases saines ni avancer sereinement vers le progrès. Beaucoup parmi le peuple algérien et bien plus de par le monde assimilent la révolution algérienne à la période 1954-1962.

Kamel Daoud dans l'une de ses interventions télévisées disait « on m'a donné un livre à lire sur l'histoire de mon pays auquel manquaient les cinquante premières pages. » Cela dénote à quel point l'histoire du colonialisme en l'Algérie reste relativement méconnue par notre jeunesse. Beaucoup de zones d'ombre restent à éclaircir. La France a-t-elle commis un crime contre l'humanité en Algérie ? A-t-elle commis un génocide ? Pour répondre à cette question un rappel historique s'impose.

Nombreux en France en 2019 considèrent encore, après 189 ans de l'invasion de l'Algérie par la France coloniale comme une expédition humanitaire et civilisationnelle. Un certain Victor Hugo écrit en 1841 à ce propos pour répondre au général Bugeaud qui

au départ avouons-le n'était guère partisan de la conquête totale du territoire algérien. « Je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les Grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde. »

Aujourd'hui certains politiques, à l'instar de Nicolas Sarkozy défendent vaillamment l'apport civilisationnel et humanitaire du colonialisme. Nous citerons la fameuse phrase d'ailleurs répétée maintes reprises lors de ses meetings de campagne électorale de 2007. « Nous n'avons pas à rougir de l'histoire de France. » disait-il. Dans la revue_ histoire coloniale et poste coloniale notamment dans son édition du 06 Aout 2007 nous lisons ceci. « *La volonté de réhabilitation du colonialisme manifestée par Nicolas Sarkozy dans ses discours s'inscrit dans le droit fil de la loi du 23 février 2005 — et de la tentative avortée pour imposer l'enseignement du rôle "positif" de la colonisation.*

Le recours à quelques artifices (la disqualification de tout regard critique sur la colonisation au nom du refus de la "repentance", l'accumulation de bons sentiments pour noyer la réflexion, etc.) ne peut masquer un fait : la vision qu'a Nicolas Sarkozy de l'Afrique et de "l'Africain" reste structurée par les poncifs de l'époque coloniale. »

Tous les ingrédients pour qualifier de génocide la colonisation de l'Algérie par la France existent par des faits réels avérés. De l'aveu même des militaires ayant commis ces faits. Je citerai à titre d'exemple Bugeaud, Pélicier, saint Arnaud et par la suite Challe, Salan, Aussares et la liste est longue. Les enfumages et emmurages des populations du Dahra et d'Ouled rhiah dans les années 1844 et 1845. Les massacres de Sétif Kherrata et Guelma **Tewfik Hakem** : écrit a ce sujet « C'est un paradoxe. C'est un paradoxe qui a du mal à trouver sa place dans les manuels d'histoire. Le jour de la Libération, le 8 mai 1945, une tragédie va se jouer presque en huis-clos en Algérie, à Sétif, dans le Nord-Constantinois, puis ensuite dans toute l'Algérie colonisée ». Pour les adeptes de l'Algérie française ce n'est qu'un détail un minuscule détail qualifié de bavure qui fera 45000 mort.

Sans oublier bien sûr les 57 essais nucléaires de 1960 à 1966 .un reportage intitulé « **les essais nucléaires au Sahara** » réalisé en 1996 censuré en France auquel je vous invite à visionner et qui vous donnera sans doute froid dans le dos.

Aujourd'hui le sol est encore contaminé et le sera pour 400 ans d'après les expert en nucléaire .Les effets sur les habitants se font sentir même aujourd'hui et notamment a in Ekker et Regane. Le périmètre reste interdit d'accès.

Je ne m'improvise pas historien je n'ai aucune prétention à réécrire l'histoire de l'époque coloniale .Ma démarche repose sur des faits relatés par des historiens, ethnologues et politiciens de tout bord avant et après l'indépendance de l'Algérie. Certains historiens et surtout des politiciens français devraient guérir de cette pathologie de confondre constamment, délibérément les crimes contre l'humanité et les bienfaits de la colonisation a l'instar de Nicolas Sarkozy ou encore un François Fillon, et d'autres adeptes de l'Algérie française. Pour les premiers pour des raisons électoralistes ou par conviction allez savoir, les seconds par nostalgie du colonialisme. La loi de 2005 et la levée de bouclier qu'elle a suscité en est l'illustration parfaite. Cette loi dans sa première lecture avant d'être abroger relate les bienfaits de la colonisation, c'est une insulte de plus aux peuples qui ont été colonisés. Le discours de Nicolas Sarkozy a Dakar est blessant et rétrograde il a suscité des indignations partout dans le monde même dans sa famille politique. En effet il affirme je cite « l'homme africain n'est pas encore entrée dans l'histoire. » A vrai dire la conception qu'avait le colonisateur de l'homme africain à cette époque n'a guère évoluée 170 ans après. St Arnaud écrivait a ce propos. « *On se demande comment tout cela existe ; et quand on pense au peu de besoin qu'ont ces gens-là, on a bientôt vu l'extrême difficulté de les civiliser. Ils ne comprennent pas la vie plus heureuse. Donnez-leur*

un lit, ils couchent dessous ; bâtissez-leur une maison, ils bivouaquent dehors. Que faire avec de telles gens. »

Aujourd'hui la France officielle reconnaît à demi mots qu'il ya eu des actes condamnables en Algérie sans lâcher le mot de génocide .Dans un passé récent on ne parlait pas de guerre d'Algérie mais « les événements d'Algérie ». En effet du premier octobre 1954 au 18 octobre 1999, la nature du conflit qui opposa la France coloniale et l'Algérie luttant pour son indépendance empêchait même de le qualifier de guerre.

Les « évènements » du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962 ne deviendront ... Histoire que le 18 octobre 1999.

Le mur se fissure petit a petit et il finira par tomber alors la France reconnaitra malgré elle qu'il y a bien eu génocide et crime contre l'humanité, n'en déplaise à un certain Nicolas Sarkozy et les nostalgiques du colonialisme. Aujourd'hui, le seul pays qui demande que ce génocide soit reconnu est la Turquie, par la voie de son président Recep Tayep Erdogan, en réponse à un Nicolas Sarkozy très virulent sur la question du "génocide" arménien.

Le 1^{er} septembre 2019 le président allemand a demandé pardon aux victimes de l'agression germanique à l'occasion des 80 ans du

déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, lors d'une cérémonie à Wielun, petite ville polonaise où sont tombées les premières bombes. « Je m'incline devant les victimes de l'attaque de Wielun. Je m'incline devant les victimes polonaises de la tyrannie allemande. Et je demande pardon ». Voilà un exemple de courage politique à méditer.

Frantz Fanon dans son ouvrage les damnés de la terre montre à la fois à quel point l'homme colonisé a été opprimé, nié, déshumanisé par le colonisateur et à quel point le réveil de sa conscience est un réveil - violent, certes - de son humanité, de sa liberté, de sa vie mise entre parenthèses pendant plus d'un siècle.

L'histoire contemporaine de l'Algérie et notamment celle de la colonisation par la France a connu le pire génocide des que les soldats français foulèrent le sol algérien un 05 juillet 1830 sous le commandement du général DE BOURMONT. En effet toutes les tortures possibles et imaginaires autant morales que physiques ont été pratiquées durant 132 ans sans relâche. Des tribus tout entières ont été décimées par le colonisateur français. Aujourd'hui et peut-être à jamais le peuple algérien portera dans ses gènes les séquelles du génocide perpétré tout au long de son histoire. Nous allons nous intéresser dans un premier lieu à la période où le général Bugeaud fut intronisé gouverneur de l'Algérie et plus précisément à sa doctrine de la terre brûlée. Et que

les historiens appellent « la pacification de l'Algérie ». Période durant laquelle l'horreur a atteint son apogée. En effet les noms de Bugeaud, Pélissier, saint Arnaud et Cavaignac resteront intimement liés aux enfumages et emmurages des tribus dans leur sinistre œuvre d'extermination du peuple algérien. « Le but n'est pas de courir après les arabes, ce qui est fort inutile ; il est d'empêcher ces derniers de récolter, de pâturer, de jouir de leur champs. Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes ou bien exterminatez les jusqu'au dernier. » Fin de citation, dit le général Bugeaud. Le sanguinaire, dans une autre allocution incite ses soldats à brûler les entrées des grottes dans lesquelles se sont retranchés des centaines de villageois fuyant l'horreur des massacres.

LES ENFUMADES ET EMMURADES

Qui est Bugeaud ? Ce militaire français devenu maréchal, s'est tristement illustré comme gouverneur général de l'Algérie, où il fut l'un des artisans les plus féroces de la « pacification ». Ses méthodes sont connues et documentées : massacres de civils, déplacements de populations, tortures, « enfumades » (il proposait d'enfumer « comme des renards » et donc d'asphyxier tous

ceux, civils compris, qui se réfugiaient dans des grottes) et politique de la terre brûlée.

Déjà mis en cause de son vivant, il avait face à lui des adversaires d'envergure, comme un certain Victor Hugo. Depuis peu, ce sont des internautes qui reviennent sur l'empreinte qu'il a laissée dans l'Histoire de France en demandant purement et simplement de déboulonner le monument à l'effigie du maréchal Bugeaud.

Sa doctrine consiste à harceler les tribus en brûlant leurs récoltes et leurs taudis, en pillant les greniers afin de les affamer. Accompagnées de leurs bétails et troupeaux, fuyant une mort certaine ces tribus se réfugient dans les montagnes. Souvent elles trouvent refuge dans des grottes qui seront leur dernière demeure. En effet une fois à l'intérieur ces populations seront soit enfumées soit emmurées. Nous assistons alors à la création des fours crématoires et les chambres à gaz dans leur forme élémentaire.

À Orléanville, le 11 juin 1845, suite à la première enfumade, le général Bugeaud, commandant en chef, conseille ceci à ses subordonnés pour réduire les partisans de l'émir Abd El Kader peuplant la région du Chélif : « Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbéhas ! Enfumez-les à outrance comme des renards. »

Le 18 juin 1845, une semaine après la déclaration de la doctrine Bugeaud, le colonel Pélissier fait asphyxier plusieurs centaines de personnes des Ouled Riah, hommes, femmes et enfants, qui s'étaient réfugiés dans les grottes de Ghar-el-Frechih, dans la région du Dahra¹. Le colonel Pélissier s'occupait à poursuivre les Ouled-Riah, tribu qui n'a jamais été soumise, parce que les pays qu'ils habitent renferment d'immenses cavernes... Suit le récit de l'enfumade des Ouled-Riah. Hommes, femmes, enfants et troupeaux se sont, à l'arrivée de la colonne française, réfugiés dans leurs grottes. On en a fait le siège et, au bout d'une journée, « à bout de patience » face au refus de se rendre à l'armée. Pélissier a fait mettre le feu à des fascines disposées aux accès. Le matin, tout est consommé. Cinq cents victimes, dit le rapport officiel. Aux environs de mille, témoignera un officier espagnol présent.

Le journal anglais le Times du 14 juillet 1845 écrit : « Il est impossible d'imaginer la plus forte expression de l'horreur et du dégoût à propos des atrocités d'un acte commis par le général Pélissier, commandant un détachement français en Algérie... Ceci n'est pas une guerre mais le massacre d'une population par celui qui a assumé le pouvoir de gouverner cette région, un monstre qui déshonore son pays, son époque et sa race ».

Pélissier eut un comportement particulièrement inhumain lors de l'enfumade du Dahra, en juin 1845,

au cours duquel il fit périr un millier de combattants et civils, sans distinction, qui avaient cru trouver asile dans les grottes du Dahra. Malgré le scandale, durant lequel le ministre de la Guerre Jean-de-Dieu Soult le désavoua totalement, déclarant que "la peau de l'un des mes tambours avait plus de valeur que ces 760 personnes" le gouverneur-général Bugeaud nomma Pélissier, qui n'avait fait que suivre les méthodes conseillées par le gouverneur, au grade de général de brigade pour le récompenser . Il fut ensuite promu général de division en 1850, puis nommé une première fois gouverneur-général de l'Algérie .

Nous citons comme exemple le récit de Saint-Arnaud à son frère. L'horreur atteint son paroxysme. « Le même jour, je poussais une reconnaissance sur les grottes ou plutôt cavernes, deux cents mètres de développement, cinq entrées. Nous sommes reçus à coups de fusil, et j'ai été si surpris que j'ai salué respectueusement quelques balles, ce qui n'est pas mon habitude. Le soir même, investissement par le 53e sous le feu ennemi, un seul homme blessé, mesures bien prises. Le 9, commencement des travaux de siège, blocus, mines, pétards, sommations, instances, prières de sortir et de se rendre. Réponse : injures, blasphèmes, coups de fusil... feu allumé. 10, 11, même répétition. Un Arabe sort le 11, engage ses compatriotes à sortir ; ils refusent. Le 12, onze Arabes sortent, les autres tirent des coups de fusil. Alors je fais

hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes ; personne... que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français. Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement, sans poésie terrible ni images. » Une deuxième correspondance fut adressé a son frère un mois plus tard.

« Frère, personne n'est bon par goût ou par nature comme moi. Du 8 au 12, j'ai été malade, mais ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon devoir de chef, et demain je recommencerais. Mais j'ai pris l'Afrique en dégoût. » « Je n'ai pas encore tout à fait fini avec les Sbéahs, mais cela avance... A la fin de l'expédition, j'aurai tué ou pris plus de deux mille Sbéahs. La tribu entière compte de dix à douze mille âmes. Et peut-être ne seront-ils pas corrigés ? ».

Le code de l'indigenat

Un autre instrument de torture moral et physique du peuple algérien, vient corroborer les massacres des habitants à cette époque. La législation de conquête, mise en place en Algérie dès 1834, y est confirmée par la loi du 28 juin 1881³. Des décrets en étendent peu à peu la pratique, sous des formes variées, à l'ensemble de l'empire colonial français à partir de 1887. Il s'agit d'une justice administrative qui s'applique aux seules personnes définies comme « indigènes ». Elle ne respecte pas les principes

généraux du droit français, en particulier en autorisant des sanctions collectives, des déportations d'habitants et en sanctionnant des pratiques que la loi n'interdit pas, sans défense ni possibilité d'appel.

Ce statut légal discriminatoire attribué aux populations autochtones est rapproché par certains auteurs de l'apartheid pratiqué en Afrique du Sud.

L'histoire contemporaine et notamment celle de la 2e guerre mondiale relate avec certitude que le nazisme par son atrocité et ses pratiques démoniaques s'est beaucoup inspiré de la guerre d'Algérie et notamment la doctrine Bugeaud. En effet Hitler et ses fameux fours crématoire et chambres a gaz s'est inspiré certainement des enfumages et des emmurages pratiqués par le criminel le général Bugeaud alors gouverneur d'Algérie a cette période de la colonisation. Ce dernier préconise des pratiques monstrueuses pour venir à bout de la révolte des tribus qui se sont alliées à l'émir Abdelkader. La méthode la plus rapide et la plus expéditive pour mettre a genoux la révolte des tribus disait-il est d'appliquer sans modération ni pitié les enfumages et emmurages des cavernes dans lesquelles se sont réfugiées les tribus. Les historiens désignent cette méthode par « ENFUMADE et EMMURADE »